OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

BSO CONVERTIBLE C
Code ISIN: FR0007495460
Fonds Commun de Placement

Société de gestion: SAINT OLIVE GESTION, titulaire de l'agrément n°GP-05000016 délivré par l'AMF
Site internet: www.banquesaintolive.com
Autorité chargée du contrôle de la société de gestion : Autorité des Marchés Financiers (AMF) - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
Date de production de ce document: 02/11/2023

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Type : OPCVM

Durée : FCP créé le 11/10/1995, pour une durée initiale de 99 ans.

Classification AMF : Sans classification

OBJECTIF

L'objectif est de maximiser, sur deux ans, la performance par le biais d'une gestion discrétionnaire active en privilégiant les placements en instruments de type convertible ou indexé dont le sous-jacent est l'action d'une société européenne.
L'indicateur de référence est l'indice European All Cap Focus EUR Only (UCBEOAF) calculé par Refinitiv. L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. Il est calculé coupons réinvestis.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active. La sélection de titres a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société. Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price Earning, Price/Cash Flow, Valeur d'entreprise sur chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, …) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. Le gestionnaire peut, en outre, investir dans des dossiers de retournement, notamment lorsque la valeur de marché d'un émetteur devient inférieure à sa valeur estimée.
Le gérant met en œuvre sa sélection d'entreprises à travers des instruments de type convertible ou indexé (obligation convertible en action, obligation remboursable en action, obligation à bon de souscription d'action, obligation indexée, obligation échangeable et obligations convertibles synthétiques), sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de duration. La société de gestion conduit sa propre analyse crédit dans la sélection des émetteurs, avec une approche très sélective qui s'appuie notamment sur la prévision des cash-flows, la liquidité, le bilan, les taux de marché des emprunts par duration. Cette analyse est comparée à la hiérarchie et l'analyse des agences de notation mais ne s'appuie que partiellement sur celles-ci. Le fonds peut investir sur des titres non notés ou notés en catégorie spéculative par les agences de notation ou jugés équivalents par la société de gestion. Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 100% en obligations classiques et instruments du marché monétaire à taux fixe, taux variable ou taux révisable d'émetteurs européens libellés en euro.

Le fonds ne peut détenir d'actions en direct, excepté à titre transitoire lorsque celles-ci sont issues d'une conversion ou d'un échange. Le fonds est cependant exposé au risque actions par la nature même des obligations convertibles, celles-ci étant sensibles au cours de leur sous-jacent, c'est-à-dire l'action contre laquelle l'obligation peut être échangée ou convertie. Le risque actions (delta) ne pourra représenter plus de 60% de l'actif. Le fonds est investi à 90% en titres libellés en euro. Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM ou FIA de droit français à destination d'investisseurs non professionnels et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 6. Pour les parts C : les revenus sont capitalisés (parts de capitalisation). Pour les parts D : les revenus sont distribuées (parts de distribution). Zone d'investissement : FRANCE et pays de l'OCDE
Durée de placement recommandée : deux ans minimum

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS VISES

Ce FCP s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE

L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque faible.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de 2 ans minimum. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est établi à partir de données reconstituées à l'aide d'indices de référence appropriés lorsque les données historiques ne sont pas disponibles pour la période complète de placement recommandée, ou à partir de données historiques du produit observées sur la durée de placement recommandée.

Les risques et la performance du produit sont notamment liés aux fluctuations des marchés financiers, des taux d'intérêt et de l'évolution de l'économie sur des cycles longs. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BSO CONVERTIBLE C.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période minimum de détention recommandée en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 Euros. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, médiane et meilleure performance de ce Fonds au cours des 5 dernières années pour les scénarios intermédiaire et favorable et des 10 dernières années pour le scenario défavorable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de : 10 000 Euros		1 an	2 ans Période de détention recommandée
Scenario de tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**7 110 €**	**7 300 €**
	Rendement annuel moyen	*-29%*	*-15%*
Scenario défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**8 570 €**	**8 690 €**
	Rendement annuel moyen	*-14%*	*-7%*
Scenario intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**9 750 €**	**9 760 €**
	Rendement annuel moyen	*-3%*	*-1%*
Scenario favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**10 740 €**	**10 460 €**
	Rendement annuel moyen	*7%*	*2%*

Lorsque les données historiques ne sont pas disponibles sur une durée suffisante, les scénarios sont établis à partir des performances passées d'indices de référence. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Les chiffres indiqués sont calculés net de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas forcément en compte tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres structures gérées et de ceux de la Société de gestion et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur l'actif du Fonds, dont la conservation est assurée par son dépositaire.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts ont une incidence sur le rendement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés pour deux périodes de détention différentes et incluent les coûts de sortie anticipée potentiels.
Nous avons supposé:
- que pour le scenario à 1 an, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %),
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- que 10 000 EUR sont investis.

COÛT AU FIL DU TEMPS

Il est possible que la personne qui vous vend cette option d'investissement ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

Scénarios si vous sortez après :	0	2 ans *
Coûts totaux maximum	543 €	778 €
Incidence sur le rendement par an **	5,43%	3,80%

** La période détention recommandée correspond à 2 ans*
*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.*

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

Incidence sur le rendement par an				
Coût ponctuels	Coûts d'entrée	2,00%	200 €	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	1,50%	150 €	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coût récurrents	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,76%	76 €	L'incidence des coûts encourus lorsque le fonds arbitre des instruments financiers. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.
	Autres couts récurrents	1,15%	115 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00%	0 €	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commission d'intéressement	0,00%	0 €	L'incidence des commissions d'intéressement.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La période de détention recommandée est de 2 ans. Elle est est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré. La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant. .

Les modalités de sortie sont indiquées dans la note d'information disponible sur le site internet de la Société de Gestion: https://www.banquesaintolive.com

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.
Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut adresser sa demande :
- par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Dugueslin 69458 Lyon CEDEX 06
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE.
Le prospectus, le DIC, les rapports annuels et semestriels sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Dugueslin 69458 Lyon CEDEX 06 ou à l'adresse électronique suivante : lyon@bsosoc.com.
La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus.